

FORMATION SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE

Formation certifiante
Finançable par le CPF et l'OPCO



La formation prépare les futurs aidants numériques à accompagner vers l'autonomie les publics fragiles, en maîtrisant les outils informatiques, les démarches administratives et les techniques d'animation adaptées, tout en tenant compte des situations d'illettrisme.

Pour la première fois, une certification officielle vient reconnaître et valoriser le rôle d'aidant numérique.

PARCOURS N°1

Accompagner les publics en difficulté avec le numérique (illectronistes) dans leurs démarches en ligne







- Identifier les outils du numérique afin d'en comprendre les usages
- Utiliser le matériel informatique et mobile afin d'en comprendre le fonctionnement et de paramétrer et sécuriser son espace de travail
- Réaliser des démarches administratives pour le public accueilli en l'accompagnant vers l'autonomie, dans le respect du cadre juridique
- Transmettre ses connaissances et ses compétences à un public fragile par le biais de techniques d'animation, en engageant ses interlocuteurs, afin de rendre autonome le dit public
- Repérer les personnes en situation d'illettrisme afin de détecter des ressources personnelles développées pour amener ce public spécifique à l'autonomie



Public destiné

Acteurs de la solidarité numérique, qu'ils soient professionnels ou bénévoles





Modalités de la formation



Formation en présentiel



Retours d'expériences, échanges



Évaluation des acquis, bilan de la formation



Exercices d'application, quizz, jeux de rôles...



Support pédagogique



Les méthodes actives sont au cœur de notre approche et permettent aux apprenants de réaliser leur propre chemin cognitif d'apprentissage au moyen de nombreuses activités : mises en situation, Vrai/Faux, QCM, QCU, nuages de mots, forum-débats, jeux sérieux, textes à trous, etc...



Durée de la formation

5 jours





Prix par stagiaire

Formation inter : 2 400 euros HT (comprend : adaptation locale, suivi postformation, contenus ciblés, animation par un expert, ressources via Padlet.)

Tarif personnalisé en cas de formation intra





Finançable par le Compte personnel Formation (CPF) et par l'OPCO



Minimum de stagiaire par session :



Pré-requis



- Connaissance des modalités et des processus de réalisation d'une démarche administrative (y compris sur papier)
- Ne pas être en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme



 Disposer d'un ordinateur et/ou d'un téléphone mobile ou une tablette ayant accès à Internet



 Validation des prérequis : Les prérequis sont validés par un entretien téléphonique préalable à la formation entre le stagiaire et le formateur)



Accessible aux personnes en situation de handicap

Référent handicap: Jean-Philippe MENGUAL, jpmengual@hypra.fr, Tel: 09.72.49.77.48